

LES REPERCUSSIONS DE LA POLITIQUE EUROPEENNE DES PRIX ET DES MARCHES SUR LES REGIONS GRECQUES

VAGIS SAMATHRAKIS (*)

Malgré la forte diminution du taux d'emploi dans le secteur agricole qui fut observée dans les années soixante et soixante dix et qui a continué, avec toutefois des rythmes ralentis, dans les années 1980, la Grèce aujourd'hui reste un pays dépendant de l'agriculture en matière d'emploi (20-21% du total des actifs du pays [Pezaros, 1994]). En outre, il existent des fortes inégalités régionales concernant le nombre et la superficie des exploitations agricoles, leur morcellement, leur taille, l'utilisation d'engrais chimiques et des machines agricoles, l'emploi agricole et enfin, le revenu agricole [Samathrakis, 1989]). La politique agricole mise en oeuvre n'a pas pu ou n'a pas voulu remédier à toutes ces disparités.

Depuis 1981 l'agriculture grecque fonctionne dans un nouveau cadre institutionnel, celui de la PAC qui entraîne plusieurs effets. Ses effets régionaux peuvent être étudiés selon plusieurs approches. L'une d'elles consiste à prospecter les répercussions de la politique européenne des prix sur les évolutions régionales des différentes productions agricoles. Comme il est très difficile de distinguer cet effet spécifique [Communautés Européennes-Commission, 1981] nous allons tout d'abord nous contenter de la description de ces évolutions régionales afin d'arriver à définir un découpage schématique de la Grèce en zones de production et ses changements. En suite, nous procéderons à une appréciation, par l'intermédiaire des indices, des avantages

(*) Professeur Associé à l'Institut d'Enseignement Technologique de Thessalonique, Grèce.

(¹) La spécialisation régionale est appréhendée par la part de chaque produit dans la production agricole totale régionale. Tandis que la concentration des productions est appréhendée par les parts régionales de chaque produit dans la production agricole finale nationale.

ABSTRACT

Each policy, in some measure, has different effects accordingly the region, in general difficult to quantify. Considering the size of budget of the CAP, the question of regional effects come out first. Although the regional effects of this policy are not depended only by financial measures, those effects are identified easier and more certain. The aim of the present paper is to identify the way by which greek regions was affected, at the level of final agricultural production, by the new context of the CAP.

RÉSUMÉ

Toute politique, dans une certaine mesure, a des effets différents selon les régions, généralement difficiles à quantifier. Compte tenu de l'ampleur, du point de vue budgétaire, de la politique agricole commune (PAC), la question des ses effets sur les régions se pose en premier lieu. Bien qu'en principe, les effets régionaux de cette politique ne dépendent pas uniquement des moyens financiers mis en oeuvre, ce sont ceux-ci qui sont les plus aisément et les plus sûrement identifiables. Le présent article a pour objectif d'identifier la façon dont les différentes régions grecques ont été touchées, au plan de la production agricole, par le nouveau contexte de la PAC auquel se sont appelées à fonctionner depuis 1981.

régionaux que la politique en question procure aux différentes régions grecques, afin de pouvoir établir une hiérarchie des productions plus ou moins soutenues par elle, donc, implicitement un classement des régions "aidées". L'agriculture grecque et par conséquent plus ou moins ses régions, étant fortement spécialisée en produits méditerranéens et végétaux, [Maraveyas N., 1989], il importe de se demander, dans un premier temps, quelle a été l'évolution régionale de cette spécialisation et dans un deuxième, quel est le degré de soutien de ces productions régionales.

LES ÉVOLUTIONS DE SPÉCIALISATION DES RÉGIONS ET DE CONCENTRATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES

Il est vrai que des changements de spécialisation nationale ou régionale ont lieu dans chaque pays au fil des années. Ces changements sont imputables, en grande partie, aux spécificités du pays ou des régions. Pourtant, il semble que la politique européenne des prix et des marchés a aussi une certaine influence sur ces changements.

Puisque son effet est difficile à distinguer, dans ce qui suit, nous nous efforcerons, en prenant en considération le cas précis des régions grecques, de décèler les évolutions de concentration et de spécialisation (¹) de 1980 à 1990, en vue de spécifier les zones de spécialisation que nous allons ensuite confronter aux zones ou régions aidées par le F.E.O.G.A. - Garantie.

La période étudiée porte sur l'année 1980, moment de l'adhésion de la Grèce à la CEE, et 1990, dernière année pour laquelle nous avons pu trouver des données régionales concernant la production agricole finale par produit. Étant donné que la production est assujettie aux aléas météorologiques, nos calculs sont fait en se

basant sur des moyennes des années 1980-1981 et 1989-1990.

L'unité étudiée est la région regroupée. En tant que telle nous rétentions le regroupement des 13 régions administratives en 4 seulement:

— **Nord** (Macédoine Est, Centrale et Ouest et Thrace),

— **Centre** (Théssalie et Grèce Continentale),

— **Sud-Ouest** (Epire, Iles Ionieenes, Grèce de l'Ouest et Péloponnèse),

— **Iles** (Iles de l'Egée du Nord et du Sud et Crète), afin d'éliminer les écarts et pouvoir mieux saisir les résultats (cf. Carte de Grèce).

Évolutions nationaux

L'évolution régionale des différentes productions agricoles étant en rapport avec celle de la production agricole finale du pays entier, nous allons nous intéresser tout d'abord à l'évolution de cette dernière.

La Grèce est caractérisée par une forte dominance des productions végétales, laquelle a diminuée au cours de la période 1980-1990, en passant de 70,1% de la valeur de la production agricole à 66,5% (cf. **tableau 1**). Cette évolution est due aux différents taux de croissance annuelles. En effet, si la production agricole finale s'est accrue de 16,91% par an, la production animale a cru de 18,24% par an, tandis que la production végétale ne s'accroissait que de 16,3%. Un autre caractère est celui du très élevé degré de méditerranéité de la production ⁽²⁾, qui s'accroît durant cette période. En effet, la production méditerranéenne représente en 1990 55,7% de la production agricole finale, tandis qu'elle ne représentait que 48,8% en 1980 (cf. **tableau 1**).

Évolutions régionaux: analyse par production

La diminution de la dominance des productions végétales déjà mentionnée est aussi observée et au niveau régional. Dans toutes les régions cette dominance relative s'est abaissée (cf. **tableau 1**).

Bien évidemment la structure de la production agricole varie selon les régions. Le poids relatif des productions végétales était de plus de 75,9% de la production finale dans les Iles à 65,9% dans le Centre. Il est remarquable

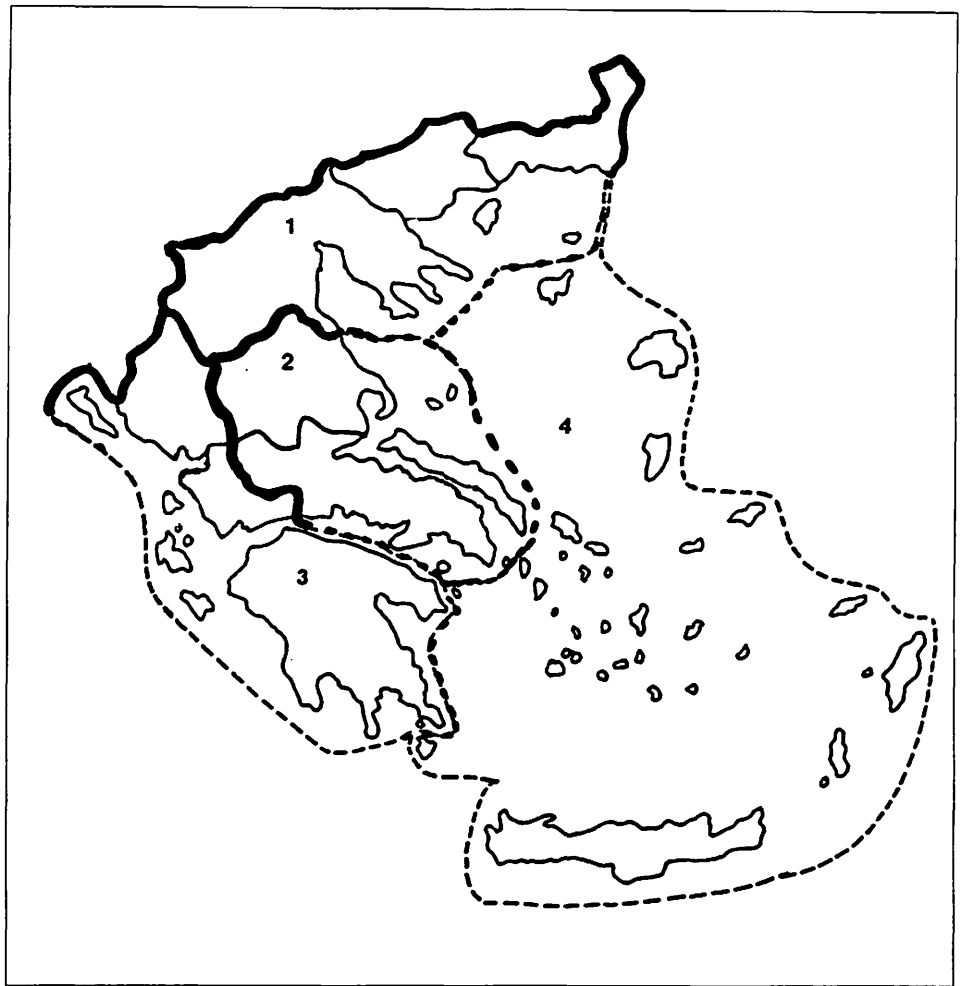


Figure 1 - Les régions Grecques.

Legende

1. Nord (Macédoine Est, Centrale et Ouest et Thrace)
2. Centre (Théssalie et Grèce Continentale)
3. Sud-Ouest (Epire, Iles Ionieenes, Grèce de l'Ouest et Péloponnèse)
4. Iles (Iles de l'Egée du Nord et du Sud et Crète)

de noter le relatif déplacement de la structure de la production agricole en faveur de la production animale. En effet, à la fin de la période on est en présence d'une tendance à la relative spécialisation en productions animales des toutes les régions.

En ce qui concerne le degré de méditerranéité celui-ci varie de 45% à 57% selon la région et il est aussi accentué dans toutes les régions.

Une fois les évolutions généraux de spécialisation des régions grecques relevées, il importe de les préciser à

(²) Les produits pris en compte sont: le blé dur, le maïs, le riz, le tabac, le coton, le vin, l'huile d'olive, les fruits et légumes et la viande ovine et caprine. Ce classement a été fait sur le critère simple, selon lequel les produits méditerranéens sont ceux qui proviennent majoritairement des pays méditerranéens, c'est-à-dire des pays qui ont un contact géographique significatif avec la Méditerranée. D'après J.M. Boisson (1986) un autre classement serait possible, considérant comme produits méditerranéens: l'huile d'olive, le tabac, les fruits et légumes et le vin de table. Nous avons préféré le classement le plus large puisque la valeur tant absolue que relative des produits supplémentaires est importante en ce qui concerne la Grèce.

Tableau 1 Evolution de la specialisation des régions en produits (%).

Régions	Nord		Centre		Sud-Ouest		Iles		Total Grèce	
	1980	1990	1980	1990	1980	1990	1980	1990	1980	1990
1 Cereales	26,3	18,9	17,0	7,6	4,9	4,8	1,8	0,6	14,6	9,9
Blue Tendre	12,1	3,0	6,2	0,6	1,2	0,5	0,2	0,0	5,9	1,3
Ble Dur	2,8	5,0	5,7	5,0	0,4	0,2	0,4	0,2	2,6	3,2
Orge	4,0	1,0	3,0	0,7	0,4	0,2	0,9	0,2	2,3	0,6
Maïs	6,4	8,8	1,9	1,3	2,3	3,5	0,0	0,0	3,2	4,3
2 Tabac	8,5	8,0	2,2	4,0	4,1	4,9	0,0	0,0	4,5	5,2
3 Cotton	2,1	5,5	9,4	17,7	0,3	0,6	0,0	0,0	3,3	7,0
4 Betteraves Sucrieres	2,0	2,8	0,6	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	1,3
5 Pommes de Terre	1,7	1,4	1,9	1,3	4,3	3,7	3,1	3,0	2,7	2,2
6 Fruits	10,0	11,9	5,7	5,3	14,8	12,1	6,8	8,3	9,8	9,7
7 Legumes	9,4	10,3	8,1	13,5	11,1	13,9	12,0	17,8	9,9	13,0
8 Vin	0,6	0,7	2,7	2,2	2,5	2,5	2,9	3,9	2,0	2,0
9 Huile d'olive	0,6	0,4	6,0	2,7	12,6	12,8	29,9	22,8	9,2	6,8
10 Viande	15,9	14,4	19,8	20,9	17,7	16,5	13,4	15,6	17,1	16,9
Viande Bovine	7,6	6,1	2,7	1,8	1,8	1,6	2,3	2,2	4,0	3,2
Viande ovine et caprine	4,0	3,9	7,0	5,5	8,8	8,3	6,0	7,8	6,4	6,0
Viande Porcine	3,0	2,5	5,4	5,7	3,7	3,7	3,4	3,2	3,9	3,8
Viande de Volailles	1,2	1,7	4,6	4,2	2,9	2,5	1,0	1,7	2,6	2,6
11 Lait	7,1	9,3	6,8	8,8	7,5	11,5	6,3	9,3	7,0	9,8
14 Divers	3,5	6,5	6,6	6,3	5,5	5,4	4,2	6,6	4,9	6,2
13 Oeufs	1,4	1,6	3,6	3,0	2,4	2,0	1,6	2,4	2,3	2,2
Production vegetale	72,6	69,5	65,6	62,9	68,9	66,0	75,9	68,1	70,1	66,5
Production animale	27,4	30,5	34,4	37,1	31,1	34,0	24,1	31,9	29,9	33,5
Production méditerranéenne	44,9	55,8	47,5	56,2	51,1	53,9	56,6	58,6	48,8	55,7
Production totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Nos calculs à partir des données du Ministère de l'Agriculture.

partir de l'analyse de chaque production. Il est à noter que seules les productions les plus importantes seront abordées.

La production céréalière

Cette production qui ne contribuait que pour une part relativement faible (14,6%) (cf. **tableau 1**) à la PAF grecque en 1980, ne contribue que pour 9,9% en 1990. La plupart de cette production (57,9%) était concentrée dans les régions du Nord et elle continue de l'être tout en s'accroissant. Donc, on remarque que la zone de production céréalière se situe vers le Nord de la Grèce (cf. **tableau 2**).

Quant à la spécialisation, les régions du Nord et du Centre semblent être les plus spécialisées, bien que cette spécialisation ait diminué fortement au cours de la période en question.

La production d'huile d'olive

La production est concentrée pour plus de 80% dans les régions du Sud-Ouest et des Îles (cf. **tableau 2**) et cette concentration s'accroît dans le temps. Cette forte concentration régionale s'accompagne d'une

forte spécialisation des ces mêmes régions pour cette production. Ces régions, à l'exception des Îles, se spécialisent davantage dans cette production ⁽³⁾ (cf. **tableau 1**).

La production de coton

Cette production est localisée dans les régions du Centre (Thessalie notamment) (cf. **tableau 2**) où se concentre plus de 76% de la production nationale de coton. Mais on observe une tendance à l'extension, plus ou moins accentuée, de cette production vers les régions du Nord (Macédoine Orientale-Thrace).

La région la plus spécialisée dans cette production est également celle du Centre (cf. **tableau 1**).

La production fruitière

La production de fruits est essentiellement concentrée dans les régions du Sud-Ouest et du Nord, celles-ci contribuant pour plus de 75% à la production grecque de fruits (cf. **tableau 2**). Durant la période étudiée, on remarque une accentuation de la concentration de cette production en faveur des régions du Nord et au détriment des celles du Sud-Ouest. Les autres régions n'améliorent pas leur contribution à la production fruitière grecque.

Les régions du Nord et du Sud-Ouest sont les plus fortement spécialisées dans la production de fruits (cf. **tableau 1**). La tendance à la spécialisation en matière

(3) Il faut être attentif dans l'interprétation des données relatives à la production d'huile d'olive puisque celle-ci est très assujettie aux conditions climatiques.

Tableau 2 Evolution de la concentration des produits par régions (%).

Régions		Nord		Centre		Sud-Ouest		Iles		Total Grèce	
		1980	1990	1980	1990	1980	1990	1980	1990	1980	1990
1	Cereales	57,9	63,9	31,1	22,0	9,4	13,4	1,6	0,7	100,0	100,0
	Blue Tendre	65,9	75,0	28,0	13,2	5,7	11,4	0,4	0,3	100,0	100,0
	Ble Dur	34,5	52,8	58,8	44,6	4,5	1,9	2,2	0,7	100,0	100,0
	Orge	55,5	55,4	34,6	30,7	5,1	9,6	4,9	4,3	100,0	100,0
	Maïs	64,3	68,7	15,7	8,9	20,0	22,4	0,1	0,0	100,0	100,0
2	Tabac	60,8	51,9	13,3	21,9	25,9	26,2	0,1	0,0	100,0	100,0
3	Coton	20,9	26,2	76,4	71,6	2,7	2,2	0,0	0,0	100,0	100,0
4	Betteraves Sucrieres	80,3	75,3	19,7	24,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
5	Pommes de Terre	20,7	21,7	19,1	17,3	45,4	46,5	14,8	14,5	100,0	100,0
6	Fruits	32,8	41,1	15,7	15,6	42,7	34,3	8,8	9,1	100,0	100,0
7	Legumes	30,8	26,5	22,1	29,5	31,6	29,4	15,5	14,6	100,0	100,0
8	Vin	9,4	12,1	36,0	32,0	35,6	35,2	19,0	20,7	100,0	100,0
9	Huile d'olive	2,2	2,0	17,5	11,2	38,7	51,5	41,6	35,3	100,0	100,0
10	Viande	29,9	28,3	31,0	35,0	29,1	26,9	10,0	9,8	100,0	100,0
	Viande Bovine	61,8	63,3	18,1	15,8	12,8	13,9	7,4	7,1	100,0	100,0
	Viande ovine et caprine	19,8	22,1	29,4	26,0	38,8	38,1	12,0	13,8	100,0	100,0
	Viande Porcine	24,8	21,9	37,0	42,6	27,0	26,6	11,1	8,9	100,0	100,0
	Viande de Volailles	15,4	21,7	47,9	45,7	31,5	25,8	5,2	6,7	100,0	100,0
11	Lait	32,5	31,9	25,9	25,6	30,1	32,4	11,5	10,1	100,0	100,0
14	Divers	22,5	35,3	35,5	29,2	31,2	24,1	10,8	11,4	100,0	100,0
13	Oeufs	19,3	24,7	42,2	39,1	29,7	24,5	8,7	11,7	100,0	100,0
	Production vegetale	33,3	34,9	25,1	26,9	27,7	27,3	13,8	10,8	100,0	100,0
	Production animale	29,6	30,5	30,8	31,5	29,3	27,9	10,3	10,1	100,0	100,0
	Production méditerranéenne	29,6	33,5	26,1	28,7	29,5	26,7	14,8	11,1	100,0	100,0
	Production totale	32,2	33,4	26,8	28,4	28,2	27,5	12,7	10,6	100,0	100,0

Source: Nos calculs à partir des données du Ministère de l'Agriculture.

de fruits diffère d'une région à l'autre. Celle-ci s'est accrue dans le Nord, par contre dans les autres régions elle a restée stable ou elle a peu régressée (*).

La production légumière

Les régions du Nord et du Sud-Ouest sont celles où la production de légumes est concentrée pour plus des deux tiers (cf. **tableau 2**), suivies par le Centre. Il est à noter que bien que la plupart des régions voient leur part diminuer durant cette période, toutefois le Centre augmente essentiellement sa part dans la production légumière nationale.

Presque toutes les régions sont spécialisées dans la production de légumes qui va de 8% à 18% de la production agricole finale régionale (cf. **tableau 1**). Au cours de la période étudiée, toutes les autres régions connaissent une accentuation de leur spécialisation plus ou moins importante.

La production de vin

Près de trois quarts de la production de vin sont diffusés sur les régions du Centre et du Sud-Ouest et cette concentration demeure quasi stable (cf. **tableau 2**). Quant à la spécialisation, elle ne soit pas importante et elle régresse dans presque toutes les régions, à l'except-

tion des Iles (cf. **tableau 1**).

La production de tabac

Cette production est localisée dans les régions du Nord pour sa majeure partie et dans le Sud-Ouest pour une moindre partie. Durant la période 1980-1990 cette concentration a tendance à se diminuer dans le Nord (Thrace) et s'accroître dans le Centre et le Sud-Ouest (cf. **tableau 2**). Par conséquent on est en présence d'une tendance au déplacement de la production vers d'autres régions.

Par ailleurs, sur la période étudiée on remarque un déplacement de la spécialisation vers les régions du Centre, régions non traditionnellement spécialisées dans cette production. Cependant le Nord demeure la région la plus spécialisée (cf. **tableau 1**).

La production de lait

Cette production était et est principalement concentrée dans trois régions: Nord, Centre et Sud-Ouest qui con-

(*) La production fruitière étant un secteur caractérisé par de fortes fluctuations annuelles, il faut être prudent dans l'interprétation des données relatives à cette production.

tribuent à 90% à la production nationale de lait. Quant à l'évolution de la concentration, on remarque un léger déplacement de la localisation de cette production vers la Grèce du Sud-Ouest durant la période 1980-1990 (cf. **tableau 2**).

La spécialisation des régions n'est pas forte et elle s'accroît dans toutes les régions (cf. **tableau 1**).

La production de viande

Durant la période étudiée il a été constaté une petite extension de la production de viande vers le Centre (cf. **tableau 2**).

Les régions qui ont accru leur spécialisation à la production de viande sont tant des régions traditionnellement productrices de viande (Grèce Centrale) que des régions productrices en grande partie des produits végétaux (Iles) (cf. **tableau 1**).

La production de viande bovine

Cette production se concentre en particulier dans les régions du Nord et du Centre de la Grèce. La part relative du Nord s'accroît au cours de la période 1980-1990, au profit des régions de Macédoine Occidentale et Centrale et au détriment de la Macédoine Orientale-Thrace. En revanche, il se produit une régression de la part relative du Centre (cf. **tableau 2**).

En outre, en Grèce la production de viande bovine se concentre là où se localise la production céréalière^(*), à l'inverse de ce qui se passe dans le reste de la Communauté où la production céréalière et la production bovine s'excluent réciproquement pour une large part. La spécialisation n'est pas forte, les régions les plus spécialisées dans cette production sont: celles du Nord: la Macédoine Orientale-Thrace et la Macédoine Occidentale-Centrale, mais leur spécialisation régresse de plus en plus. Par contre, les Iles de l'Égée, à l'exception de la Crète, se spécialisent davantage (cf. **tableau 1**).

La production ovine et caprine

Cette production est concentrée pour plus de 70% à deux régions de la Grèce Continentale: Sud-Ouest et Centre. La tendance de la concentration est à la dispersion à plusieurs régions (cf. **tableau 2**).

Bien qu'un processus de déspecialisation ait été constaté dans toutes les régions du pays durant la période 1980-1990 ce sont les Iles qui présentent une accentuation de leur spécialisation dans cette production animale (cf. **tableau 1**).

Les productions animales intensives: porc, oeufs, volailles

Les productions complémentaires d'oeufs et de volailles

sont concentrées dans la Grèce Centrale, dans le Sud-Ouest, tandis que la production de viande porcine est plus diffusée et caractérise les deux régions précédemment mentionnées plus le Nord (cf. **tableau 2**). Au cours de la période considérée un processus de développement des systèmes de production de porc a eu lieu en faveur des régions du Centre.

Ce même processus de développement concernant la production de volailles et d'oeufs s'observe principalement dans le Nord du pays et deuxièmement dans les Iles.

Les régions les plus spécialisées en viande porcine, en volailles et en oeufs sont celles du Centre. Les changements de spécialisation sont minimes. Les régions les plus spécialisées en volailles et en oeufs ont connu une légère régression de leur spécialisation dans cette production en faveur du Nord. Enfin une très légère accentuation de leur spécialisation en viande porcine ont connue seulement les régions du Centre.

En conclusion, de l'analyse précédente on est en mesure de déceler les tendances générales de spécialisation des régions et de concentration des productions. Au niveau national on a constaté des tendances de concentration concernant la structure de la production. En particulier, il existe une tendance à l'extension de la production végétale vers plusieurs régions. Tandis que pour la production animale la tendance est à la plus forte concentration de celle-ci.

En ce qui concerne les tendances de la concentration des productions dans les régions celles-ci sont les suivantes:

- **les céréales** se concentrent dans la Grèce du Nord,
- **le tabac** à la Grèce Centrale et du Sud-Ouest,
- **le coton** à la Grèce du Nord,
- **les betteraves sucrières** à la Grèce Centrale,
- **les fruits** à la Grèce du Nord,
- **les légumes** à la Grèce Centrale,
- **le vin** aux Iles et à la Grèce du Nord,
- **l'huile d'olive** à la Grèce du Sud-Ouest,
- **la viande** à la Grèce Centrale,
- **le lait** à la Grèce du Sud-Ouest,
- **les oeufs** à la Grèce du Nord et aux Iles.

En général, il ressort que toutes les régions sont spécialisées en produits végétaux pour la plus grande partie, mais la tendance est à la baisse en faveur des produits méditerranéens et animaux. En particulier, les régions qu'au début de la période 1980-1990 avaient une forte orientation végétale (en dessus du chiffre national), ont maintenu celle-ci malgré la baisse du degré de spécialisation.

En ce qui concerne les productions animales et méditerranéennes, elles ont tendance à s'accroître dans toutes les régions.

L'analyse de l'évolution des spécialisations régionales des productions agricoles de 1980 à 1990 met en évidence un découpage schématique de la Grèce en ré-

(*) Il s'agit de systèmes de production se fondant sur la complémentarité qui ne semblent pas pouvoir se généraliser.

- gions de spécialisation. En particulier, les régions du:
- **Nord** se déspecialisent en céréales et viande, au détriment des fruits,
 - **Centre** se déspecialisent en céréales, au profit de la viande et du coton,
 - **Sud-Ouest** se spécialisent en légumes, au detriment de la viande et des fruits,
 - **Iles** se déspecialisent en huile d'olive, au profit des légumes et de la viande.

Une fois ce découpage des régions fait, nous allons à présent tenter de calculer le soutien apporté par la politique européenne des prix et des marchés à la production agricole des régions précisées, et cela afin de nous permettre de découvrir si ce soutien apporté a eu une influence importante sur les tendances decelées.

LES INDICATEURS FINANCIERS F.E.O.G.A.-GARANTIE RÉGIONALISÉS EN FONCTION DES PRODUCTIONS AGRICOLES RÉGIONALES GRECQUES

La PAC est mise en oeuvre au moyen d'O.C.M. constituées par produit et dont les dépenses sont financées par le F.E.O.G.A.-Garantie. Ces dépenses couvrent différents types d'interventions telles que: l'intervention au niveau de la production, de la commercialisation et de l'exportation (restitutions). Ces dépenses ne se traduisent pas, pour la plupart d'entre elles, par une aide versée directement aux producteurs, mais par un financement des mesures mises en oeuvre par les différentes O.C.M. Ces mesures qui visent au maintien d'un certain niveau de prix bénéficient cependant indirectement aux productions régionales proportionnellement à leur volume, et conduisent au concept de soutien du F.E.O.G.A.-Garantie. Selon un raisonnement inverse on peut considérer que les dépenses du F.E.O.G.A.-Garantie consacrées à une production donnée prennent leur origine dans les régions où cette production est représentée [Communautés Européennes-Commission, 1981A].

Donc, il peut sembler intéressant de compléter la précédente approche d'évolution des concentrations et spécialisations par une évaluation du soutien communautaire aux productions régionales [Communautés Européennes-Commission, 1984, 1985 et 1987].

Celle-ci consiste à répartir les dépenses du F.E.O.G.A.-Garantie par produit selon la structure de la production agricole des régions. Les dépenses ainsi régionalisées ne constituent pas les dépenses réellement effectuées dans une région, mais une projection au niveau régional des dépenses imputables à la production agricole régionale. Autrement dit, cet indicateur, sans mesurer la part du F.E.O.G.A. effectivement versée au profit d'une région, rend compte du degré de responsabilité des régions dans les dépenses agricoles. Alors, cet indicateur est l'un des moyens d'apprécier les disparités régionales

vis-a-vis du soutien apporté par la PAC.

Son calcul repose sur le principe suivant: pour chaque produit est calculée la dépense unitaire du F.E.O.G.A.-Garantie, c'est-à-dire le rapport des dépenses consacrées à ce produit sur la production grecque de ce produit. Ensuite on calcule la dépense régionale, à partir de la structure de la production finale régionale; à savoir pour chaque produit la dépense grecque totale est multipliée par la part de la production détenue par la région considérée pour ce produit.

Le niveau des dépenses du F.E.O.G.A.-Garantie allouées aux régions est fonction de la dépense unitaire consacrée à chaque produit, de la spécialisation des régions sur certains produits et de la productivité du secteur agricole d'une région à l'autre. De ces trois facteurs, seul le premier ne varie pas d'une région à l'autre.

Nous avons fait le calcul des dépenses du FEOGA-Garantie régionalisées en faveur des régions grecques pour les années 1981 et 1990 afin de rélever l'évolution de la répartition régionale de ces dépenses ⁽⁶⁾ (cf. **tableaux 3, 4 et 5**).

Ensuite la dépense régionale du F.E.O.G.A.- Garantie est rapportée à l'U.T.A, à la SAU, à la VAB agricole et au P.I.B. de chaque région grecque, afin que les résultats entre les régions soient comparables.

Envisageons maintenant les valeurs régionales de chacun de ces indices (cf. **tableaux 6 et 7**).

En ce qui concerne le premier indice, celui-ci souligne l'opposition entre les régions où la productivité moyenne de travail (VAB/UTA) est élevée et celles où la même productivité est faible. En effet, en 1981 il apparaît que les régions du Nord et du Centre bénéficient des valeurs les plus élevées de cet indice (cf. **tableau 7**). Pour les autres régions cet indice est en dessous de la moyenne nationale.

Le **tableau 7** fait ressortir les évolutions régionales survenues de 1981 à 1990. L'opposition observée entre les régions s'est atténuée du fait notamment de la réduction des disparités de la productivité de travail ainsi que de la spécialisation des régions en produits plus ou moins soutenus (cf. **tableaux 8 et 9**).

En particulier l'indice s'est accru:

- **dans les Iles** notamment à cause de l'augmentation de la contribution à la production régionale de la viande,

- **dans les régions du Sud-Ouest** qui développent la production de l'huile d'olive, des céréales, de tabac et de lait.

A l'inverse, ce même indice a régressé dans les autres

⁽⁶⁾ Pour les calculs concernant l'année 1981 on a pris en compte la moyenne du budget F.E.O.G.A.-Garantie de 1981 et 1982, régionalisée à partir des structures régionales de la production finale des mêmes années. Pour les autres paramètres (UTA, SAU, VAB, PIB) il s'agit des données de l'année 1981. Pour les calculs concernant l'année 1990 on a procédé de la même façon en prenant en compte la moyenne des années 1989 et 1990.

Tableau 3 Evolution des dépenses FEOPA-Garantie régionalisées par catégorie de produit (Mio DRA).

Régions	Nord			Centre			Sud-Ouest			Iles			Total Grèce		
	1981*	1985*	1990*	1981*	1985*	1990*	1981*	1985*	1990*	1981*	1985*	1990*	1981*	1985*	1990*
Cereales-Riz	2.757	3.908	21.902	1.481	1.952	7.526	449	991	4.603	75	94	234	4.762	6.946	34.265
Betteraves sucrières	369	527	1.663	90	136	547	0	0	0	0	0	0	460	663	2.210
Huile d'olive	85	256	1.349	669	1.630	7.447	1.477	11.862	34.346	1.591	7.308	23.569	3.822	21.055	66.710
Graines oleagineuses	41	1.992	3.236	0	7	31	0	3	0	0	0	0	42	2.002	3.267
Pois, fèves et feveroles	3	33	225	1	16	68	1	25	113	0	6	29	6	81	435
Coton	996	8.794	18.701	3.638	25.132	51.084	129	2.190	1.579	1	10	0	4.763	36.126	71.363
Fruits et legumes	1.430	8.987	27.522	509	3.126	9.996	2.192	11.851	27.480	856	5.807	9.205	4.987	29.771	74.203
Vins et moutis	73	317	1.423	279	816	3.756	276	985	4.123	147	544	2.424	775	2.662	11.726
Tabac	4.150	21.656	46.523	909	6.198	19.654	1.767	8.813	23.448	5	0	4	6.831	36.667	89.628
Autres produits vegetaux	32	53	70	29	49	70	34	62	75	15	26	32	110	191	247
Produits laitiers	22	234	578	19	207	418	22	233	500	8	90	174	72	764	1.670
Viande bovine	56	351	1.416	17	90	353	12	70	311	7	41	158	91	552	2.238
Viande ovine et caprine	0	450	8.862	0	590	10.451	0	817	15.314	0	286	5.521	0	2.143	40.149
Viande porcine	0	0	1	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	5
Oeufs-volailles	3	1	3	7	2	8	5	1	4	1	0	1	16	4	17
Divers	17	3.682	6.742	17	3.682	6.742	17	3.682	6.742	17	3.682	6.742	69	14.727	26.969
Totale	10.034	51.239	140.214	7.666	43.634	118.152	6.382	41.586	118.639	2.724	17.895	48.093	26.805	154.354	425.098

(*) Il s'agit des moyennes des deux années.

Source: Nos calculs à partir des données du Ministère de l'Agriculture.

Tableau 4 Evolution des parts des régions dans les dépenses FEOPA-Garantie régionalisées par catégorie de produit (%).

Régions	Nord			Centre			Sud-Ouest			Iles			Total Grèce		
	1981*	1985*	1990*	1981*	1985*	1990*	1981*	1985*	1990*	1981*	1985*	1990*	1981*	1985*	1990*
Cereales-Riz	57,9	56,3	63,9	31,1	28,1	22,0	9,4	14,3	13,4	1,6	1,4	0,7	100	100	100
Betteraves sucrières	80,3	79,4	75,3	19,7	20,6	24,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	100	100
Huile d'olive	2,2	1,2	2,0	17,5	7,7	11,2	38,7	56,3	51,5	41,6	34,7	35,3	100	100	100
Graines oleagineuses	99,0	99,5	99,1	0,7	0,4	0,9	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100	100	100
Pois, fèves et feveroles	45,3	40,8	51,8	24,4	20,3	15,6	23,7	31,1	26,0	6,7	7,8	6,6	100	100	100
Coton	20,9	24,3	26,2	76,4	69,6	71,6	2,7	6,1	2,2	0,0	0,0	0,0	100	100	100
Fruits et legumes 28,7%	28,7	30,2	37,1	10,2	10,5	13,5	44,9	39,8	37,0	17,2	19,5	12,4	100	100	100
Vins et moutis	9,4	11,9	12,1	36,0	30,7	32,0	35,6	37,0	35,2	19,0	20,4	20,7	100	100	100
Tabac	60,8	59,1	51,9	13,3	16,9	21,9	25,9	24,0	26,2	0,1	0,0	0,0	100	100	100
Autres produits vegetaux	28,8	27,9	28,5	26,4	25,9	28,4	31,0	32,7	30,2	13,8	13,5	12,9	100	100	100
Produits laitiers	30,5	30,6	34,6	26,9	27,1	25,0	30,8	30,5	29,9	11,8	11,8	10,4	100	100	100
Viande bovine	61,8	63,5	63,3	18,1	16,3	15,8	12,8	12,7	13,9	7,4	7,5	7,1	100	100	100
Viande ovine et caprine		21,0	22,1		27,5	26,0		38,1	38,1		13,3	13,8		100	100
Viande porcine	24,8	23,0	21,9	37,0	33,9	42,6	27,0	31,4	26,6	11,1	11,7	8,9	100	100	100
Oeufs-volailles	17,0	16,4	18,7	43,5	46,1	50,6	31,3	28,5	22,1	8,1	9,0	8,6	100	100	100
Divers	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	100	100	100
Totale	37,4	33,2	33,0	28,6	28,3	27,8	23,8	26,9	27,9	10,2	11,6	11,3	100	100	100

(*) Il s'agit des moyennes des deux années.

Source: Nos calculs à partir des données du Ministère de l'Agriculture.

régions. En général la baisse de l'indice se confirme par la régression relative de la production de quelques produits bien soutenus:

— **dans les régions du Centre** où malgré la progression de la production de tabac, la décroissance de la production des céréales n'a pas pu toutefois compenser la relative diminution des dépenses,

— **dans les régions du Nord** où malgré l'accentuation de leur production en céréales (blé, blé dur et maïs) et en coton (*), la diminution de la production de tabac, des betteraves sucrières ainsi que de la viande a été plus forte.

Un autre indice des dépenses du F.E.O.G.A. est celui rapporté à l'hectare (**).

Les régions qui mettent en oeuvre des systèmes de production les plus intensifs, orientés vers les productions les plus soutenues bénéficient des dépenses les plus élevées par hectare (cf. **tableau 7**). C'est le cas des régions du Centre où l'intensification des productions, appréciée par la VAB à l'hectare, est plus forte, comparée à la moyenne nationale (cf. **tableaux 8** et **9**).

(*) Ceux-ci sont des produits qui occupent une part importante dans les dépenses que dans la PAF.

(**) Il faut être très prudent dans l'utilisation d'indicateurs contenant la SAU, puisque ce facteur de production a perdu toute signification dans certains cas (élevages hors-sol) ou souleve d'importants problèmes de définitions statistiques.

Tableau 5 Evolution des parts des produits dans les dépenses FEOGA-Garantie regionalisées par catégorie de produit (%).

Régions	Nord			Centre			Sud-Ouest			Iles			Total Grèce		
	1981*	1985*	1990*	1981*	1985*	1990*	1981*	1985*	1990*	1981*	1985*	1990*	1981*	1985*	1990*
Cereales-Riz	27,5	7,6	15,6	19,3	4,5	6,4	7,0	2,4	3,9	2,8	0,5	0,5	17,8	4,5	8,1
Betteraves sucrières	3,7	1,0	1,2	1,2	0,3	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	0,4	0,5
Huile d'olive	0,8	0,5	1,0	8,7	3,7	6,3	23,1	28,5	29,0	58,4	40,8	49,0	14,3	13,6	15,7
Graines oleagineuses	0,4	3,9	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	1,3	1,8
Pois, fèves et faveroles	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
Coton	9,9	17,2	13,3	47,5	57,6	43,2	2,0	5,3	1,3	0,0	0,1	0,0	17,8	23,4	16,8
Fruits et legumes	14,3	17,5	19,6	6,6	7,2	8,5	34,4	28,5	23,2	31,4	32,4	19,1	18,6	19,3	17,5
Vins et mouts	0,7	0,6	1,0	3,6	1,9	3,2	4,3	2,4	3,5	5,4	3,0	5,0	2,9	1,7	2,8
Tabac	41,4	42,3	33,2	11,9	14,2	16,6	27,7	21,2	19,8	0,2	0,0	0,0	25,5	23,8	21,1
Autres produits vegetaux	0,3	0,1	0,1	0,4	0,1	0,1	0,5	0,2	0,1	0,6	0,1	0,1	0,4	0,1	0,1
Produits laitiers	0,2	0,5	0,4	0,3	0,5	0,4	0,3	0,6	0,4	0,3	0,5	0,4	0,3	0,5	0,4
Viande bovine	0,6	0,7	1,0	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4	0,5
Viande ovine et caprine	0,0	0,9	6,3	0,0	1,4	8,8	0,0	2,0	12,9	0,0	1,6	11,5	0,0	1,4	9,4
Viande porcine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Oeufs-volailles	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Divers	0,2	7,2	4,8	0,2	8,4	5,7	0,3	8,9	5,7	0,6	20,6	14,0	0,3	9,5	6,3
Totale	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(*) Il s'agit des moyennes des deux années.

Source: Nos calculs à partir des données du Ministère de l'Agriculture.

Tableau 6 Evolution des indicateurs FEOGA-Garantie (chiffres absolus).

Régions	FEOGA		FEOGA-Uta		FEOGA-Ha		FEOGA/Vab		FEOGA/Pib	
	1981*	1990*	1981*	1990*	1981*	1990*	1981*	1990*	1981*	1990*
Grèce du Nord	10.034	140.214	47.665	625.956	7.380	101.892	7,87%	41,33%	11,58%	44,48%
Grèce centrale	7.666	118.152	48.826	803.754	8.381	130.109	7,15%	35,44%	10,50%	40,43%
Grèce du Sud-Ouest	6.382	118.639	22.753	463.432	7.384	145.853	5,35%	38,17%	6,88%	38,91%
Grèce des îles	2.724	48.093	18.281	397.467	6.380	115.063	6,03%	26,92%	8,00%	41,18%
Total Grèce	26.805	425.098	33.633	568.313	7.518	120.918	6,72%	36,58%	9,36%	41,31%

Les chiffres des dépenses FEOGA-G sont en Mio DRA et les dépenses (FEOGA/Uta, FEOGA/Ha) sont en DRA.

(*) Il s'agit des moyennes des deux années.

Source: Nos calculs à partir des données du Ministère de l'Agriculture.

Tableau 7 Evolution des indicateurs FEOGA-Garantie (chiffres relatifs).

Régions	FEOGA		FEOGA-Uta		FEOGA-Ha		FEOGA/Vab		FEOGA/Pib	
	1981*	1990*	1981*	1990*	1981*	1990*	1981*	1990*	1981*	1990*
Grèce du Nord	37,4	33,0	141,7	110,1	98,2	84,3	117,2	113,0	123,8	107,7
Grèce centrale	28,6	27,8	145,2	141,4	111,5	107,6	106,5	96,9	112,2	97,9
Grèce du Sud-Ouest	23,8	27,9	67,7	81,5	98,2	120,6	79,6	104,3	73,5	94,2
Grèce des îles	10,2	11,3	54,4	69,9	84,9	95,2	89,7	73,6	85,5	99,7
Total Grèce	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(*) Il s'agit des moyennes des deux années.

Source: Nos calculs à partir des données du Ministère de l'Agriculture.

Quant aux autres régions, elles bénéficient des valeurs de cet indice inférieures à celles nationales, bien entendu en raison aussi de leur faible VAB à l'hectare (cf. **tableaux 8 et 9**), à l'exception des régions du Sud-Ouest.

Il est évident que compte tenu des modifications dans la structure des dépenses du F.E.O.G.A. et de l'évolution probable des systèmes de production régionales les valeurs régionales de l'indice ont changé.

Un accroissement de l'indice est constaté:

— **dans les régions du Sud-Ouest** du fait de l'augmentation de la production des céréales de tabac, de l'huile d'olive et du lait (système à forte productivité à l'hectare),

— **dans les Iles** du fait de la spécialisation en viandes et lait.

Une diminution de l'indice est survenue:

— **dans les régions du Centre** qui se déspecialisent

Tableau 8 Evolution des divers indices par région (chiffres absolus).

Régions	Sau/Uta		Vab/Uta		Vab/Ha	
	1981	1990	1981	1990	1981	1990
Grèce du nord	6.459	6.143	606	1.515	94	247
Grèce centrale	5.826	6.178	682	2.268	117	367
Grèce du sud-ouest	3.081	3.177	425	1.214	138	382
Grèce des îles	2.865	3.454	303	1.477	106	427
Total Grèce	4.474	4.700	501	1.554	112	331

Source: Nos calculs à partir des données du Ministère de l'Agriculture.

en céréales, au profit du tabac et des légumes, — **dans les régions du Nord** où malgré la concentration de la majeure partie de la production nationale des céréales elle est insuffisante de compenser la diminution des dépenses consecutive à la décroissance de la production de tabac et des betteraves sucrières. Puisque par définition les dépenses du F.E.O.G.A.-Garantie par actif agricole sont égales au produit des dépenses par unité de valeur ajoutée et de la productivité du travail, il apparaît important de considérer les dépenses du F.E.O.G.A. rapportées à la valeur ajoutée du secteur agricole.

Cet indice est lié à la spécialisation régionale et à la dépense unitaire du F.E.O.G.A. consacrée aux divers produits. Les régions les plus soutenues par l'unité de valeur ajoutée demeurent celles qui mettent en oeuvre des systèmes de production orientés vers des produits qui bénéficient des dépenses unitaires élevées. Ainsi (cf. **tableau 7**) la production soutenue des céréales, produite aux régions du Nord et contribuant pour une grande part à la PAF régionale, fait que l'indice pour cette région prend des valeurs élevées.

Pour les régions du Centre ces dépenses du F.E.O.G.A. sont aussi élevées puisque les céréales, la viande et le coton constituent une bonne partie de leur valeur de la PAF.

Les autres régions bénéficient des dépenses du F.E.O.G.A. moins élevées que les précédentes, étant donné qu'elles mettent en oeuvre des systèmes de production bénéficiant des dépenses unitaires moins élevées ou puisque leur productivité du travail par rapport aux autres régions grecques est faible.

Au vu du même (**tableau 7**) force est de constater l'évolution régionale de cet indice marquée notamment par le renforcement considérable du soutien des régions du Sud-Ouest.

Enfin, l'appréciation budgétaire de l'impact de la PAC sur l'économie d'une région dépend également de l'étendue du secteur agricole dans la région. En principe, l'impact de la PAC pour une région est d'autant plus grand que le poids du secteur agricole est plus élevé. Pour tenir compte de ces aspects, les dépenses du F.E.O.G.A. régionalisées ont été rapportées à l'ensemble

Tableau 9 Evolution des divers indices par région (chiffres relatifs).

Régions	Sau/Uta		Vab/Uta		Vab/Ha	
	1981	1990	1981	1990	1981	1990
Grèce du nord	144	131	121	97	84	75
Grèce centrale	130	131	136	146	105	111
Grèce du sud-ouest	69	68	85	78	123	116
Grèce des îles	64	73	61	95	95	129
Total Grèce	100	100	100	100	100	100

Source: Nos calculs à partir des données du Ministère de l'Agriculture.

du P.I.B. des régions (cf. **tableau 7**). L'évolution de cet indice est similaire à celle des autres. En particulier, dans les régions à élevé indice la tendance de celui-ci est à la baisse et inversement. Cette évolution montre la diminution des disparités de cet indice.

L'analyse précédente des indices régionaux des dépenses du F.E.O.G.A.-Garantie a fait que pour tous les indices on distingue deux sortes de régions:

— **celles dont l'indice est supérieur à la moyenne nationale**, il s'agit des régions du Nord et du Centre qui semblent être les plus soutenues par la PAC,

— **et celles où il est inférieur** en particulier il s'agit des celles des Îles et du Sud-Ouest.

Cet état des choses est la conséquence des disparités régionales de la productivité du travail en agriculture, ou des spécialisations régionales en quelques produits et des différences entre les règlements de la politique des prix et des marchés applicables aux différents produits. Par ailleurs la tendance observée était à la baisse des disparités des indices entre les régions, ce qui veut dire que les régions à elles-mêmes ont réagi aux nouveaux challenges, afin d'en profiter le mieux par les interventions de la PAC.

CONCLUSIONS

L'analyse faite nous a amené à dégager quelques résultats qui nous paraissent très importants.

D'une façon générale, les productions animales ont augmenté plus vite que les productions végétales et leur importance s'est ainsi accentuée dans la production finale. Toutefois, la Grèce reste marquée par les productions végétales ainsi que méditerranéennes. Cette même tendance est plus ou moins constatée et pour l'ensemble des régions grecques. En effet, au cours de la période considérée, et malgré sa durée restreinte, nous avons pu constater une accentuation des spécialisations régionales grecques surtout en ce qui concerne les produits végétaux et méditerranéens, tant dans les régions déjà assez spécialisées dans ces productions que dans celles moins spécialisées. Nous avons pu aussi relever, mais dans une moindre mesure, une spécial-



isation en produits animaux au sein des régions déjà assez spécialisées dans ces produits.

En considérant que la mise en application d'O.C.M. différentes selon le produit en Grèce, a joué un certain rôle sur les évolutions régionales de la production dégageées par l'étude, nous avons tenté d'apprécier plus globalement les avantages potentiels résultant de la mise en oeuvre d'O.C.M. en élaborant une sorte d'indicateurs. Il s'agit de l'indicateur financier F.E.O.G.A.-Garantie régionalisé et rapporté à l'U.T.A. Celui-ci est en dessous de la moyenne nationale dans les régions spécialisées en produits moins soutenus et où la productivité du travail en agriculture est faible. Le même indice est au dessus de la moyenne nationale dans les régions à productivité du travail élevée et spécialisées plus ou moins en produits plus fortement soutenus.

Ces résultats illustrent l'inégale répartition régionale des mesures de soutien tant du point de vue budgétaire (les dépenses F.E.O.G.A. par U.T.A.) que du point de vue économique (les dépenses F.E.O.G.A. rapportées au P.I.B.). En ce qui concerne l'aspect économique il faut souligner que les dépenses de la section "gGarantie" du F.E.O.G.A. sont affectées indépendamment des problèmes spécifiques des régions; d'une part, elles soutiennent les revenus et d'autre part, elles conservent les structures agricoles existantes. Cette conservation joue un rôle limitatif sur la promotion du développement, notamment dans les régions où le secteur agricole occupe une place significative et où en même temps il est peu productif, comme c'est le cas pour la plupart des régions grecques. Il est donc probable qu'une politique des prix et des marchés avec une répartition plus équitable des mesures de soutien parmi tous les produits, en conjugaison à la promotion d'emplois durables dans le secteur non agricole stimulerait le développement économique des régions en retard. Il est à noter que la promotion d'emplois envisagée de-

vrait se faire de manière à faciliter les adaptations structurelles inévitables et à permettre une progression de la productivité du travail agricole dans les régions moins développées sans créer des productions excédentaires.

REFERENCES

- Boisson Jean-Marie (1986) - Produits tempérés, produits méditerranéens et Politique Agricole Commune: une inégalité de traitement?, *Economie méditerranéenne*, 136, 55-70.
- Communautés Européennes-Commission (1981) - Étude des effets régionaux de la Politique Agricole Commune, Luxembourg: O.P.O.C.E., 178 p.
- Communautés Européennes-Commission (1981A) - Effet régionaux de la PAC (1976/77-1981)-Effets régionaux de l'élargissement dans le domaine agricole, Sedes, Paris, 116 p.
- Communautés Européennes-Commission (1983) - La Grèce dans la Communauté-Évaluations et propositions, COM (83), 134, final., 31 p.
- Communautés Européennes-Commission (1984) - Les régions de l'Europe. Deuxième rapport périodique sur la situation et l'évolution socio-économique des régions de la Communauté, Luxembourg: O.P.O.C.E., 280 p.
- Communautés Européennes-Commission (1985) - Les effets régionaux de la PAC en Grèce, Sedes, Paris, 72 p.
- Communautés Européennes-Commission (1987) - Les régions de la Communauté élargie. Troisième rapport périodique sur la situation socio-économique des régions de la Communauté. Résumé et conclusions, Luxembourg: O.P.O.C.E., 300 p.
- Communautés Européennes-Commission (1987A) - Situation et évolution de la Communauté élargie dans le domaine agricole. Les effets régionaux de la PAC en Espagne et au Portugal, Luxembourg: O.P.O.C.E., 55 p.
- Maraveyas N. (1989) - L'adhésion de la Grèce à la Communauté Européenne: Conséquences sur le secteur agricole, *Fondation des Etudes Méditerranéennes*, Athènes, 494p, (en grec).
- Pezaros P. (1994) - La situation de l'agriculture grecque et la politique agricole commune, *Ikonomika Chronika*, 80, 41-46, (en grec).
- Samathrakis Vagis (1989) - L'intégration Européenne de l'Agriculture grecque, Thèse de Doctorat, Montpellier, 452 p.